



My Lai : un massacre de guerre américain impuni depuis 55 ans



Il y a 55 ans, une unité militaire américaine assassinait plus de 500 civils sans défense au Vietnam. Des millions d'autres victimes innocentes ont trouvé la mort dans des guerres d'agression contraires au droit international. Comment se fait-il que ces horribles crimes de guerre ne soient pas punis, simplement parce qu'ils ont été commis sur ordre d'une démocratie occidentale ?

Il y a 55 ans, le 16 mars 1968, un crime épouvantable a été commis. En l'espace de quatre heures, une unité militaire américaine a assassiné 504 habitants non armés d'un village vietnamien – des hommes, des femmes, des personnes âgées et des enfants sans défense. De nombreuses femmes ont été violées avant d'être tuées. Le massacre de My Lai est considéré comme l'un des pires crimes de guerre depuis la Seconde Guerre mondiale.

Pendant plus de 18 mois, le crime a été dissimulé. Lorsque les terribles images ont fait le tour du monde, le massacre a été présenté par le gouvernement américain comme un acte isolé. Ce n'est que sous la pression publique massive de centaines de milliers de manifestants qu'un seul officier de l'armée américaine a finalement été condamné par un tribunal en 1971, mais peu de temps après, le président américain Nixon l'a complètement gracié.

On le sait aujourd'hui : il est prouvé que des dizaines, voire très probablement des centaines de massacres comme celui de My Lai ont eu lieu pendant la guerre du Vietnam. Ils sont consignés dans les dossiers militaires américains et le monde entier en a connaissance.

En mars 2023, à l'occasion du massacre de Boutcha il y a un an, les médias ont à l'unanimité exigé que les crimes de guerre russes en Ukraine soient élucidés et punis. En revanche, les crimes de guerre des Etats-Unis au Vietnam, qui restent impunis depuis plus d'un demi-siècle, n'ont même pas été mentionnés dans les notes marginales. De même, le 20 mars, seuls quelques journalistes ont pu se souvenir du vingtième anniversaire de la guerre d'agression contre l'Irak, menée en violation du droit international et au cours de laquelle jusqu'à un million de personnes au total ont été tuées.

Est-ce que les crimes de guerre ne sont punis que lorsqu'ils sont exécutés sur ordre des prétendues dictatures – donc « des méchants » ? Les crimes de guerre commis par les puissances occidentales seraient-ils moins horribles parce que ces puissances sont « les gentils » ? Dans quelle mesure les professionnels des médias sont-ils honnêtes si toutes les guerres contraires au droit international et tous les crimes de guerre ne sont pas fermement condamnés exactement de la même manière ? Quel est le degré de démocratie d'un État lorsque même la pression politique de centaines de milliers de manifestants ne suffit pas à rendre justice aux victimes d'un crime de guerre clairement avéré ? A quel point un Etat est-il un Etat de droit lorsque des tueurs de masse et les responsables politiques peuvent s'en

sortir sans être poursuivis ? Il est maintenant temps de mettre fin à cette double morale et de condamner et punir de la même manière tous les crimes contre l'humanité !

de mpf

Sources:

« Il y a 55 ans à My Lai : le massacre américain impuni du 16 mars 1968 pendant la guerre du Vietnam & la guerre d'Ukraine », Axel Mayer, 16.03.2023

„Vor 55 Jahren in My Lai: Das ungesühnte US-Massaker am 16. März 1968 im Vietnamkrieg & der Ukraine-Krieg“, Axel Mayer, 16.03.2023

<https://www.mitwelt.org/my-lai-vietnam-krieg-massaker.html>

« Comment des Américains tout à fait normaux sont devenus des tueurs d'enfants », Florian Stark, 15.03.2018

„Wie ganz normale Amerikaner zu Kindermördern wurden“, Florian Stark, 15.03.2018

<https://www.welt.de/geschichte/article174569608/Massaker-von-My-Lai-Ich-wuerde-sagen-wir-haben-sie-erledigt.html>

« L'impunité des coupables continue d'être occultée par les médias », Radio Dreyeckland, 16.03.2018

„Straflosigkeit der Täter wird medial weiterhin ausgeblendet“, Radio Dreyeckland, 16.03.2018

<https://rdl.de/beitrag/straflosigkeit-der-t-ter-wird-medial-weiterhin-ausgeblendet>

« Il y a 20 ans, les Etats-Unis lançaient leur guerre d'agression contre l'Irak, en violation du droit international. Personne ne se souvient, car les parallèles avec la guerre d'Ukraine sont évidents », Wolfgang Koydl, 20.03.2023

„Vor zwanzig Jahren begannen die USA ihren völkerrechtswidrigen Angriffskrieg auf den Irak. Erinnern mag sich niemand, denn die Parallelen zum Ukraine-Krieg sind offensichtlich“, Wolfgang Koydl, 20.03.2023

<https://weltwoche.ch/daily/vor-20-jahren-begannen-die-usa-ihren-voelkerrechtswidrigen-angriffskrieg-auf-den-irak-erinnern-mag-sich-niemand-denn-die-parallelen-zum-ukraine-krieg-sind-offensichtlich/>

« Le massacre de My Lai et ses conséquences », Otto Langels, 28.03.2021

„Das Massaker von My Lai und seine Folgen“, Otto Langels, 28.03.2021

<https://www.deutschlandfunk.de/vietnamkrieg-das-massaker-von-my-lai-und-seine-folgen-100.html>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Terreur - www.kla.tv/Terreur

#Bellicisme - www.kla.tv/Bellicisme

#USA-fr - USA - www.kla.tv/USA-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.